

## Gestion des eaux pluviales

Chers habitants,

La Ville de La Possession a lancé une étude d'écoulement des eaux pluviales, en lien avec le Territoire de l'Ouest (TO), devenu depuis 2020, comme toutes les intercommunalités au niveau national, compétent en matière de gestion des eaux pluviales et de prévention des inondations. Cette démarche a toutefois nécessité plusieurs étapes administratives indispensables : rédaction et validation du cahier des charges par le TO, lancement de l'appel d'offres, sélection du bureau d'études et mise en œuvre de l'étude.

L'étude est actuellement en cours sur deux secteurs prioritaires : le centre-ville historique et le quartier de Camp Magloire. Ses conclusions sont attendues dans les prochaines semaines. Elles permettront de programmer les travaux nécessaires sur ces secteurs, puis d'étendre l'étude aux autres quartiers de la commune.

Chaque doléance fait l'objet d'une visite technique sur site, afin d'identifier d'éventuelles actions rapides et de déterminer les acteurs compétents, la Ville ne pouvant intervenir que sur son domaine public.

La multiplicité des acteurs (propriétaires privés, collectivités, Département, bailleurs...) complique parfois la mise en œuvre des solutions. La Ville assume néanmoins son rôle de coordination et d'interpellation pour faire avancer les situations. Enfin, il est essentiel de rappeler qu'aucun travaux structurants ne peut être engagé sans cette étude préalable, indispensable pour éviter tout risque aggravé ailleurs sur le territoire.

La Ville de La Possession reste attentive à l'évolution de l'étude et informera les habitants des prochaines étapes lorsqu'elles seront définies.